


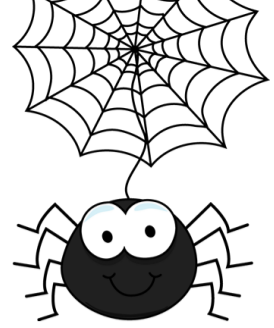


École Wilfrid-Pelletier

OCTOBRE 2021



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1
4	DÉBUT DU LAIT ÉCOLE 5 ^{oct} Journée mondiale des enseignantes 	6	7	8
CONGÉ 11	DÉBUT DE L'AIDE AUX DEVOIRS 12	13	14	15
18	19	Journée pédagogique 20	21	22
Photos scolaires 25	26	18H45 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Photos scolaires 27	Photos scolaires à l'annexe 28	29

**Journée mondiale des enseignants: 5 octobre**

En 1994, l'UNESCO a décrété le 5 octobre *Journée mondiale des enseignants*. Cette journée est une occasion de souligner le rôle primordial joué par les enseignants auprès des jeunes. Leur implication dans le développement intellectuel, physique et social des enfants est méritoire.

Nous sommes fiers de souligner, à l'occasion de la journée mondiale des enseignants, l'engagement avec lequel les enseignants et enseignantes de l'école Wilfrid-Pelletier réalisent le mandat qui leur est confié.



Julie Gagnon
Directrice

Julie Pelletier
Directrice adjointe

Luigi Di Pasquale
Directeur adjoint

Tania Di Perna
Directrice adjointe

Nouvelles du conseil d'établissement

La rencontre du conseil d'établissement s'est tenue le lundi 27 septembre 2021.



Les membres du conseil d'établissement ont approuvé les sorties et activités éducatives ont adopté le budget annuel de fonctionnement, ont déterminé les représentants de la communauté qui siégeront sur le CÉ. Ils ont également été informés des activités parascolaires qui seront offertes et des consignes en lien avec le Covid.

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 3 novembre 18h45**. Nous vous rappelons que les réunions du conseil d'établissement sont publiques et que vous pouvez y assister. Une période de questions est d'ailleurs prévue pour le public en début de rencontre.

Si vous souhaitez faire part de vos commentaires, vous présenter comme public à une séance ou poser une question au président du conseil d'établissement, M. Mohamed Reda Khomsi, président du conseil d'établissement, vous pouvez le faire en utilisant l'adresse courriel suivante :

ce-wilfrid-pelletier@csspi.gouv.qc.ca

Photos scolaires

Les photos scolaires auront lieu les 25, 27 et 28 octobre prochain.

Le 25 et le 27 octobre les photos seront prises à la grande école et le 28 octobre, à l'annexe. Vous trouverez l'horaire en pièce jointe.

Masques – rappel

Nous vous rappelons que votre enfant (primaire) doit toujours porter un masque dès son arrivée à l'école le matin. Les masques lui sont fournis par son enseignant/e régulièrement et les élèves doivent en garder dans leur sac d'école pour le lendemain. Nous constatons que plusieurs élèves arrivent encore sans masque à l'école.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Service de garde

Voici les thèmes et activités prévus pour les deux prochaines journées pédagogiques :

20 octobre : Évasion dans un monde mystérieux

1^{er} novembre : Maternelle et 1^{ère} année : L'automne en peinture
2^e et 3^e année : Sortie Centre District 5
4^e, 5^e et 6^e année : Sortie Centre des sciences Imax

Veillez prendre note que les places pour les sorties sont limitées. Premiers arrivés, premiers servis. Les sorties sont réservées en priorité pour les élèves fréquentant le service de garde. S'il reste de la place, des dîneurs pourraient être inclus. Le service de garde sera offert à l'école pour tous les autres élèves inscrits.

Pour toute information concernant le service de garde ou le service des dîners, **veuillez téléphoner au (514) 351-4404 pour l'école Wilfrid-Pelletier ou téléphoner au (514) 392-1094 pour l'annexe Wilfrid-Pelletier.**



RAPPEL

Facturation pour le service de garde (5 jours)

- Octobre : 19 jours X 8.55\$ = 162.45 \$
- Novembre : 20 jours X 8.55\$ = 171.00 \$

Facturation pour le service de dîner régulier (5 jours)

- Octobre : 19 jours X 3.00\$ = 57.00\$
- Novembre : 20 jours X 3.00\$ = 60.00\$

Dans les deux cas, vous devez acquitter le solde du mois courant **au plus tard le 20** du mois.

INFO COVID

<p>Mon enfant a <u>un</u> des symptômes suivants :</p>	<p style="text-align: center;">ISOLEMENT ET DÉPISTAGE</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre de 38,1°C et plus (T⁰ buccale) • Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût • Toux (nouvelle ou aggravée) • Essoufflement ou difficulté à respirer • Mal de gorge 	
<p>OU</p>	<p>Si les symptômes apparaissent à l'école : L'école communique avec moi et je vais immédiatement chercher mon enfant.</p> <p>Si un test rapide peut être réalisé :</p> <p>Le résultat est négatif : Mon enfant peut rester en classe si son état le permet. L'isolement et le dépistage ne sont pas nécessaires.</p> <p>Le résultat est positif : J'amène mon enfant se faire tester dans un centre de dépistage désigné (CDD), pour confirmer le résultat.</p> <p>Si les symptômes apparaissent à la maison : J'avise l'école et je garde mon enfant à la maison.</p> <p>.....</p> <p>Je garde mon enfant en isolement et je remplis l'outil d'autoévaluation en ligne en cliquant ici ou j'appelle le 514 644- 4545. J'applique les consignes données.</p> <p>.....</p> <p>Je fais tester mon enfant dans un centre de dépistage désigné (CDD).</p> <p><i>La bulle familiale n'a pas à s'isoler en attendant le résultat du test</i> <i>Les autres jeunes de la maison peuvent continuer d'aller à l'école, à l'exception des enfants qui fréquentent une garderie ou une maternelle, qui doivent rester au domicile jusqu'à l'attente d'un test négatif du jeune qui présente des symptômes.</i></p>
<p>Mon enfant a au moins <u>deux</u> des symptômes suivants :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Grande fatigue 	
<ul style="list-style-type: none"> • Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'appétit importante 	
<ul style="list-style-type: none"> • Maux de tête 	
<ul style="list-style-type: none"> • Maux de ventre (sauf si constipation) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Nausées 	
<ul style="list-style-type: none"> • Vomissements 	
<ul style="list-style-type: none"> • Diarrhées 	
<p>Mon enfant a un seul des symptômes suivants :</p>	<p>ISOLEMENT ET OBSERVATION DURANT 24 HEURES</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Grande fatigue 	<p>Si les symptômes apparaissent à l'école : L'école communique avec moi et je vais immédiatement chercher mon enfant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique) 	<p>Si les symptômes apparaissent à la maison : J'avise l'école et je garde mon enfant à la maison.</p> <p>.....</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'appétit importante 	<p>Je garde mon enfant en isolement à la maison pour une période d'observation de <u>24 heures</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si mon enfant n'a plus de symptômes : Il peut retourner à l'école. - Si mon enfant a encore au moins un symptôme : Je me réfère aux recommandations de la section <u>isolement et dépistage</u> (plus haut).
<ul style="list-style-type: none"> • Maux de tête 	<p><i>*Il est obligatoire de compléter le formulaire d'engagement fourni par l'école avant le retour de l'enfant.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Maux de ventre (sauf si constipation) 	<p>La bulle familiale n'a pas à s'isoler pendant la période d'observation Les autres jeunes de la maison peuvent continuer d'aller à l'école sauf pour les enfants qui fréquentent une garderie. Ces derniers doivent rester au domicile durant cette période.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Nausées 	
<ul style="list-style-type: none"> • Vomissements 	
<ul style="list-style-type: none"> • Diarrhées 	

Après un dépistage négatif : Si mon enfant présente un bon état général et que ses symptômes ont diminué, il peut retourner à l'école.

Après un dépistage positif : Je garde mon enfant en isolement durant 10 jours, selon les dates déterminées par la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) lors de son enquête. La bulle familiale doit appliquer les consignes émises par la DRSP.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE REFUSE LE DÉPISTAGE DE MON ENFANT QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES ?

Je garde mon enfant en isolement à la maison pendant une période minimale de 10 jours à partir du début de ses symptômes. Mon enfant pourra réintégrer l'école après cette période s'il n'a plus aucun symptôme. Si les symptômes persistent, je communique avec le 514 644-4545.

**IMPORTANT!!!!
VOTRE ENFANT EST MALADE?**

- Si vous gardez votre enfant à la maison, car il présente un ou certains symptômes ou que vous attendez les résultats du TEST de la COVID-19, nous vous demandons de communiquer avec la secrétaire ou le secrétaire de l'école.
- Sachez que pour retourner votre enfant, vous devez avoir complété une lettre attestant que votre enfant se porte mieux, qu'il ne présente plus de symptômes ou que le résultat au TEST de la COVID-19 est négatif. **Cette lettre se trouve au secrétariat des deux bâtisses de notre école.**

Julie Gagnon
Directrice

Julie Pelletier
Directrice adjointe

Luigi Di Pasquale
Directeur adjoint

Tania Di Perna
Directrice adjointe